Fiche d'information
carte internationale de paiement

Ce document d'information non contractuel n'a pas vocation à être exhaustif

Mise à jour en janvier 2018

Une carte internationale de paiement permet d'effectuer des **retraits et des paiements en France sur le réseau « Cartes bancaires » et à l'étranger sur le réseau « CB MasterCard ».**

BÉNÉFICIAIRES

Ce type de carte s'adresse aux personnes physiques titulaires ou mandataires d'un compte de dépôt (ou compte courant).
Elle doit être délivrée nominativement à une personne physique à partir de 18 ans à titre privé. La délivrance et les plafonds d'opérations sont soumis à l'acceptation de la banque émettrice.

FONCTIONNEMENT

Le titulaire de la carte peut, sous réserve de respecter le solde disponible du compte, et dans les limites autorisées par périodes de 7 jours glissants (variables selon le modèle de carte et personnalisables) :

En France :
- Retirer des espèces sur l'ensemble des distributeurs et guichets automatiques du réseau « Cartes bancaires ».
- Régler des achats auprès des commerçants qui y sont affiliés.

À l'étranger :
- Retirer des espèces, sur les distributeurs automatiques et auprès des guichets affichant le logo du réseau « CB MasterCard ».
- Effectuer des paiements auprès de l'ensemble des commerçants affiliés affichant le logo « MasterCard ».

Le titulaire de la carte reçoit un code secret personnel, indispensable pour la plupart des opérations en France. Le nombre d'essais successifs de composition de ce code est limité à trois sur les automates agréés (risque d'invalidation ou de confiscation de la carte au troisième essai infructueux). Selon l'option, la carte peut être à débit immédiat ou à débit différé. Le compte de rattachement de la carte est débité du montant de chaque paiement soit, dans le premier cas, en date de valeur de l'opération, soit, si le débit différé s'applique, à la fin du mois M+1 d'imputation des transactions connues sur la période allant du 20 du mois M au 19 du mois M+1. En cas de perte ou de vol, votre responsabilité est limitée à 50 € avant la mise en opposition, sauf opération effectuée sans utilisation du dispositif de sécurité personnalisé, ou lorsque la perte ou le vol de la Carte ne pouvait être détecté par le titulaire la Carte avant le paiement ou lorsque la perte de la Carte est due à des actes ou à une carence d'un salarié, d'un agent ou d'une succursale de Fortuneo ou d'une entité vers laquelle Fortuneo a externalisé ses activités, tel que défini dans le contrat porteur cartes bancaires.

NOS CONSEILS

Pour connaître les garanties d'assistance et/ou d'assurance dont vous pouvez bénéficier selon la carte souscrite, et leurs conditions d'application, nous vous invitons à consulter nos guides valant notices d'information ou le site Internet de la banque émettrice.
Votre carte bancaire est strictement personnelle, tout comme votre code secret. Ne communiquez jamais celui-ci et ne l'inscrivez pas, même sous forme déguisée. En cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de votre carte ou des données liées à son utilisation, faites sans délai une déclaration d'opposition à votre établissement bancaire, sans communiquer votre code. La souscription d'une assurance spécifique peut prendre en charge ou limiter la responsabilité financière à votre charge en cas de perte ou de vol de votre carte. Pensez-y ! (1)

(1) L'ASSURANCE MOYENS DE PAIEMENT FORTUNEO est un contrat souscrit par FORTUNEO par l'intermédiaire de NOVELIA - S.A. au capital de 1000 000 euros - 30, boulevard de la Tour d'Auvergne - CS 86523 - 35065 RENNES CEDEX - Société de courtage en assurances - n° ORIAS 07 001 889, vérifiable auprès de l'ORIAS (www.orias.fr) - SIREN B 383286473 RCS Rennes - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09). Assureur : SURAVENIR ASSURANCES, Société Anonyme au capital entièrement libéré de 34 768 370 € régie par le Code des Assurances - Siège social : 2 rue Vasco de Gama Saint-Herblain 44931 Nantes CEDEX 09 - RCS Nantes 343 142 659. Le registre des intermédiaires en assurance tenu par l'ORIAS (1 rue Jules Lefebvre 75311 Paris CEDEX 09) est consultable sur www.orias. fr

Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89 198 952 euros. RCS Nanterre 384 288 890. Siège social : Tour Ariane - 5, place de la Pyramide 92088 Paris La Défense. Courtier en assurance n° ORIAS 07 008 441. fortuneo.fr

fortuneo BANQUE